

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique
1 30 85

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 OCTOBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

OBJET : Deuxième répartition de subventions à des associations œuvrant dans le domaine de la petite enfance.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la Protection maternelle et infantile - Enfance - Santé - Famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La participation du Département au fonctionnement de diverses associations œuvrant dans le domaine de la protection maternelle et infantile (PMI) et de la santé est proposée dans le cadre d'une deuxième répartition pour l'année 2018 et concerne trois associations : le Comité d'hygiène et de santé bucco-dentaire des Bouches-du-Rhône (CHSBD) qui sollicite deux subventions afin de financer deux projets, la Maison du Vallon et l'association Salon action santé.

Association CHSBD - projet écoles maternelles :

Le CHSBD est un organisme associatif émanant de la profession dentaire. Il est affilié à l'Union française de santé bucco-dentaire (UFSBD) qui, en tant que centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé, conduit une mission de santé publique. Son but est de promouvoir et coordonner les interventions en matière de santé bucco-dentaire dans les Bouches-du-Rhône. Il conçoit, met en œuvre et évalue l'ensemble des moyens de détection et de prévention adaptés à la lutte contre les affections bucco-dentaires.

A ce titre, le Département soutient le CHSBD depuis de nombreuses années par voie de convention pour la mise en place de programmes de prévention des maladies bucco-dentaires dans les écoles maternelles de Bouches-du-Rhône.

Ces programmes de prévention se concrétisent par une action de motivation collective qui concerne les enfants scolarisés dans les écoles maternelles (classes de moyenne et grande section), leurs enseignants et leurs parents. Ces actions entrent pleinement dans le cadre des politiques locales de prévention sanitaire en faveur de l'enfance mises en œuvre par le Département dans le cadre de la PMI.

Une convention a été signée le 25 octobre 2016 fixant à 30 000 € le montant annuel de la subvention départementale.

Association CHSBD - projet formation des médecins et des sages femmes en PMI :

Ce projet consiste, à travers la formation des médecins et des sages femmes des centres PMI, à mettre en place pour les femmes enceintes ciblées un accompagnement spécifique et un suivi personnalisé pour le recours à l'examen bucco-dentaire et aux soins dentaires consécutifs.

En 2018, il est proposé d'octroyer à cette association une subvention de 4 000 € pour la mise en œuvre de cette action de prévention.

Association La Maison du vallon :

La Maison du vallon est un lieu d'accueil, d'écoute, de socialisation et de prévention, pour les enfants de la naissance jusqu'à 4 ans, accompagnés de leurs parents ou d'adultes qui en ont la responsabilité. Ce lieu d'accueil parents enfants fonctionne selon la spécificité des Maisons vertes initiées par Françoise Dolto. Il a pour objectifs de préparer l'enfant à la vie en collectivité, de prévenir les troubles du développement, de soutenir la parentalité et favoriser le lien social. Elle est sans visée thérapeutique.

L'association qui était hébergée dans des locaux du Centre communal d'action sociale a dû déménager en 2017, suite à la vente de ces locaux. Elle s'est installée à la friche de la Belle-de-Mai et sollicite auprès du Département une subvention de fonctionnement exceptionnelle, afin de participer aux frais de relocalisation de l'association.

En 2018, il est proposé d'octroyer une subvention de fonctionnement de 5 000€ à cette association.

Association Salon action santé :

Salon action santé est une association de promotion de la santé publique présente sur le territoire de Salon-de-Provence, et identifiée par les partenaires et par le public notamment pour ses actions en faveur de la petite enfance.

Cette association développe ses actions grâce à un travail partenarial avec les structures de soins ainsi qu'avec les structures d'accueil du public dans les quartiers.

L'association souhaite mettre en place une consultation mensuelle d'orthophonie dans les locaux de la maison départementale de la solidarité (MDS) de Salon-de-Provence en partenariat avec la MDS. Les familles seront orientées directement par la PMI afin de compléter l'action de dépistage de la consultation pédiatrique, de mener une action de prévention du retard de développement du langage et d'informer sur les bons gestes de communication avec son enfant.

En 2018, il est proposé de signer une convention de partenariat jointe en annexe avec l'association Salon action santé relative à la mise en place d'une consultation d'orthophonie à la Maison départementale de la solidarité de Salon-de-Provence et à l'octroi d'une subvention de 3 000 € pour la mise en œuvre cette consultation.

Par ailleurs, afin de garantir le bon emploi de ces subventions, je vous propose la signature de deux conventions type conformément au modèle approuvé.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL